

PROGRAMMES ET RESSOURCES

d'Emploi-Québec pour les entreprises d'économie sociale

Emploi-Québec est une unité ayant conclu avec le ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale et la Commission des partenaires du marché du travail une convention de performance et d'imputabilité. Elle occupe une place importante au gouvernement, par son effectif et par son budget. Emploi-Québec contribue à l'atteinte des objectifs du gouvernement du Québec en favorisant l'émergence d'une économie compétitive et d'une société solidaire. Emploi-Québec a pour mission de contribuer à développer l'emploi et la main-d'œuvre ainsi qu'à lutter contre le chômage, l'exclusion et la pauvreté dans une perspective de développement économique et social.

Emploi-Québec offre des services et outils aux entreprises pour les besoins de recrutement, de gestion des ressources humaines de formations et d'information sur les responsabilités légales.

RECRUTEMENT

Emploi-Québec propose des outils d'aide à la création d'emploi, au recrutement et à l'embauche grâce à plusieurs services.

Aide à la création d'emploi

Emploi-Québec peut vous fournir une assistance technique et financière pour répondre à aux besoins en matière de main-d'œuvre.

En concertation étroite avec votre entreprise et avec d'autres partenaires, Emploi-Québec soutient votre projet en vue de faciliter l'adaptation de votre personnel, l'intégration de vos recrues, la formation rendue nécessaire par l'expansion de votre entreprise et l'intégration de certains travailleuses et travailleurs éprouvant des difficultés sur le marché du travail

Outils d'aide au recrutement

Emploi-Québec offre des outils d'aide à la préparation et la diffusion d'une offre d'emploi, à la sélection de candidats et à l'accueil et l'intégration de nouveau personnel.

De plus, il vous donne accès à la banque de candidatures de Placement en ligne, où vous pouvez trouver du personnel permanent, des étudiants et des étudiantes pour des emplois temporaires ou à temps partiel, ou encore pour recruter des stagiaires au Québec et à l'international.

Le site Information sur le marché du travail (IMT en ligne) vous aide à rester informé de l'évolution du marché du travail et de la situation des métiers et des professions dans votre région. C'est une ressource importante pour vous aider dans vos démarches de recrutement.

RESPONSABILITÉS LÉGALES

Emploi-Québec offre des outils et services aux employeurs qui souhaitent en savoir davantage sur leurs responsabilités légales. Celles-ci comportent plus spécifiquement à la Loi sur les compétences et au licenciement collectif.

GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

Emploi-Québec vous propose une gamme de services-conseils adaptés à vos objectifs et à votre situation en gestion des ressources humaines qui peuvent vous permettre d'obtenir des services-conseil en gestion des ressources humaines, de mettre sur pied un service de gestion des ressources humaines, d'offrir des conditions d'emploi durables à votre personnel ou d'éviter d'avoir recours aux licenciements collectifs

De plus, plusieurs outils sont disponibles afin d'aider à la bonne gestion des ressources humaines, de même qu'à l'image et la réputation ou encore la conciliation travail-famille-études.

Mise sur pied d'un service de ressources humaines

Emploi-Québec offre un service d'accompagnement pour trouver des spécialistes qui peuvent aider à mettre sur pied un service de ressources humaines.

Le service permet de rencontrer une conseillère ou un conseiller aux entreprises qui aide à documenter le projet, notamment en posant un diagnostic sur la situation actuelle, identifiant les améliorations à apporter ou précisant le mandat que vous voulez confier au futur ou à la future responsable du service de ressources humaines ainsi que ses rôles et responsabilités.

Soutien en gestion de ressources humaines

Vous pouvez rencontrer une conseillère ou un conseiller aux entreprises qui vous aidera à dresser un portrait de votre entreprise et à analyser vos besoins. Cette analyse vous permettra de déterminer vos points forts et ceux à améliorer, notamment sur les aspects de la gestion du rendement, la sélection et le recrutement du personnel, la structure salariale et les conditions de travail, la gestion de la diversité et le développement des compétences.

Les services offerts sont le diagnostic d'entreprise, l'accompagnement de gestion (coaching), la mise sur pied d'un comité de concertation et le soutien en gestion de ressources humaines.

Stabilisation de l'emploi

Le programme Stabilisation de l'emploi propose une aide financière qui permet d'allonger les périodes de travail du personnel à statut précaire ou qui occupe des emplois saisonniers (pêcheurs, travailleurs agricoles). Ce programme vise toutes les entreprises, mais plus particulièrement celles appartenant à des secteurs soumis à de fortes fluctuations saisonnières.

FORMATIONS

Emploi-Québec offre des programmes et des services qui peuvent aider à accompagner le personnel d'une entreprise dans une démarche de formation et de développement des compétences.

Programmes de développement de la main-d'œuvre

La concurrence, les exigences croissantes des marchés et l'évolution rapide et constante des technologies exigent un développement continu des compétences du personnel.

Une entreprise doit pouvoir disposer d'une main-d'œuvre qualifiée et compétente comprenant bien l'ensemble des processus de travail et connaissant les enjeux et les objectifs de l'entreprise

Les activités de développement de compétence permettent au personnel de s'adapter aux nombreux changements et d'améliorer ses performances et sa motivation.

Pour plus d'informations, visitez le www.emploi.quebec.gouv.qc.ca/entreprises